

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION



Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP
Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>
Courrier et Président : Mr DANY Guy Le Florian Bat. A,
26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP
☎ : 04.92.53.37.61 📞 : 06.15.18.75.31.
✉ : vpammgap@orange.fr

--- 000000 ---

COMPTE RENDU de la réunion du Conseil d'Administration du 06 décembre 2018

Le conseil d'administration de l'Amicale des Médailleurs Militaires de Gap et de la région s'est réuni le jeudi 06 décembre 2018 à 09 heures 30 à l'Escadron 26/6 de Gendarmerie Mobile, caserne Moncey à Gap 05000.

La feuille de présence est élargée par les membres présents.

Assistent à la réunion les membres du Conseil d'Administration. Guy DANY, Jean BRIAM, Jean-pierre BIGLIA, René LIRHANTZ, Joël MICHEL, Daniel DERAMBURE, Gilbert ROLLAND et Aimée BONNARDEL.

Mesdames DANY Marie Annie et GAMBA Josiane ainsi que messieurs DUBOIS Dominique et ZANATTA Robert retenus par ailleurs sont excusés.

Monsieur Hervé FERRIERE, vérificateur aux comptes, invité à participer, est absent et excusé. Il est démissionnaire en raison de son déménagement en fin d'année. Il sera remplacé par Jean Paul MARCOS, qui est volontaire pour prendre la relève. Il assurera l'intérim jusqu'à l'Assemblée Générale

Monsieur Jean SERVAT, président honoraire et d'office membre du Conseil d'Administration avec voix consultative est également présent.

Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement, la majorité des membres étant présent.

Le président DANY souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le président de séance désigne Jean-pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

Depuis le dernier Conseil d'Administration du mois de mars 2018, nous avons eu à déplorer le décès de notre doyen monsieur MABY Léon au mois de septembre. Le Président remercie les personnes qui l'ont représenté car il était absent de GAP.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Bilan des cotisations et adhésions.
- 2 - Bilan financier – Versement d'une subvention du Conseil Départemental – et de la Mairie - Demande de subvention 2019.
- 3 - Bilan des activités du début d'année.
- 4 - Perspectives pour la fin d'année et 2019.
- 5 - Galette 2019.
- 6 - Assemblée Générale 2019.
- 7 - Voyage 2019.
- 8 - Repas champêtre 2019.
- 9 - Thé dansant 2019.
- 10 - Actions sociales envers les veuves de Médailleurs Militaires et les veuves bienfaitrices.
- 11 - Aménagement du carrefour des Médailleurs Militaires et avis.
- 12 - Questions diverses.

1 - BILAN DES COTISATIONS :

Le nombre d'adhérents est supérieur à l'année précédente, nous avons passé les 110 adhérents et nous avons enregistré pour 2018, 6 nouvelles adhésions.

Nous avons à ce jour, 67 médaillés militaires dont 8 n'ont pas réglé leur cotisation 2018. (COLLIN, HUET, JANIN, LENGAINNE, QUIOT, SCHREIBER, VIGNATON ET CARLIEZ qui ne se trouve plus dans le département). Nous avons enregistré une démission (ALLOO)

Concernant les veuves de médaillés, 19 sont adhérentes dont 2 n'ont pas réglé leur cotisation 2018. (Mesdames BERGAMIN et CAPP). Aucune nouvelle adhérente pour 2018. Madame HUMBERT a déjà contacté le président pour adhérer en 2019.

Les donateurs sont 26 à être à jour de cotisations pour 2018 sur les 27 adhérents. Madame BLANC Augusta n'a pas réglé sa cotisation depuis trois ans. N'ayant aucune réponse à nos courriers, il est considéré qu'elle ne veut plus cotiser et sera rayée de la liste des adhérentes. Le Président SERVAT nous informe qu'elle serait décédée

Nous sommes actuellement 113 adhérents.

Le président remercie tous les nouveaux adhérents et il est heureux de voir que notre association se porte bien par rapport aux autres qui se désespèrent. Le président pense pouvoir faire adhérer d'autres médaillés Militaires et précise que c'est l'affaire de tous. Il remercie les membres qui ont oeuvré dans ce sens.

Le Conseil d'Administration coopte les 6 nouveaux membres

2 – BILAN FINANCIER : Présenté par le président.

Le bilan financier de 2018 montre à ce jour un positif de 2888,52 € par rapport au 31 décembre 2017.

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de l'Amicale avec le nécessaire burautique, mais également les activités de l'Amicale telle que la galette des Rois. D'autres dépenses sont prévues d'ici la fin de l'année. (timbres avant augmentation, colis pour les veuves).

Les principales recettes sont les cotisations, une subvention de 100 € du Conseil Départemental, 90 € de la Mairie de GAP et le bénéfice du Thé dansant.

Le bilan est à la disposition de chacun des membres du Conseil d'Administration.

Un rendez-vous sera pris avec le vérificateur aux comptes pour le bilan comptable de l'année 2018 en début du mois de janvier 2019. La date sera fixée par le trésorier et le vérificateur aux comptes.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le bilan financier de l'année 2018 au jour de la réunion.

3 – BILAN DES ACTIVITES : Présenté le Président et le secrétaire.

Cérémonies et réunions.

L'Amicale a participé à toutes les cérémonies patriotiques de GAP. Le président a été invité à plusieurs prises d'armes au 4° RC. Il a répondu à l'invitation du Maire de GAP pour le rassemblement des associations gapençaises.

L'amicale a organisée plusieurs manifestation et rencontres habituelles (Galette – A.G. - Repas champêtre – Thé dansant).

La galette a regroupé 74 participants soit 10 de plus que l'année précédente.

L'Assemblée Générale s'est déroulée à l'escadron de gendarmerie mobile. Nous avons été très bien reçu et le repas a été très apprécié par les 67 participants. Le président envisage de revenir l'année prochaine.

Le repas champêtre organisé à la base de l'Amicale des Sapeurs Pompiers des Hautes Alpes à la baie Saint Michel à CHORGES a été très apprécié par les 68 participants malgré un vent très froid. Le président remercie les personnes qui ont préparé cette festivité et qui se sont investies dans son organisation.

Le thé dansant fidèle à son succès a été bénéfique pour notre trésorerie. Notre expatriation vers EMBRUN se poursuit puisque la salle de fêtes présente beaucoup plus d'avantage et elle est plus attrayante par sa capacité. Le président remercie les membres de l'amicale présents et à toute l'équipe qui a oeuvré toute la journée avec efficacité et bonne humeur.

En 2018, aucun voyage n'avait été programmé.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le bilan des activités de l'année 2018 au jour de la réunion.

4 – PERSPECTIVES POUR LA FIN D'ANNÉE :

Le Président propose d'offrir un colis de Noël aux veuves de Médaillés Militaires et un petit cadeau de fin d'année aux veuves bienfaitrices à jour de cotisations. Le montant global alloué serait de l'ordre de 300 à 400 € maximum.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.

5 – GALETTE 2019 :

Le président propose la date du 13 janvier 2019 à la Maison du Poilu si la salle est disponible. Malgré une prise de contact avec les autres associations, le Président de l'UNPRG, Michel NAGEL a été le seul à répondre. Les anciens marins n'ont pas donné suite. Déroulement identique aux années précédentes. Ayant trouvé un très bon fournisseur, nous continuerons à nous servir à la boulangerie du Trièves, avenue de Provence à GAP

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.

6 – ASSEMBLEE GENERALE 2019 :

Le président propose la date du dimanche 31 mars 2019. La réunion se déroulerait au cercle de la Gendarmerie Mobile. Le repas sera établi par le cercle mixte après une proposition de menu. L'Assemblée débutera à 09 heures et sera suivie d'une réunion de Conseil d'Administration avec les nouveaux membres élus ou réélus.

Seront à renouveler :

Aimée BONNARDEL – Marie Annie DANY – Daniel DERAMBURE et le Président Guy DANY. La nomination du vérificateur aux comptes a lieu chaque année. Hervé FERRIÈRE ayant quitté le département ne se représentera pas. Son remplaçant sera nommé officiellement à cette occasion. Jean Paul MARCOS devrait se porter volontaire. De plus, après cette réunion, nous devrions procéder à l'inauguration du carrefour des Médaillés Militaires. Nous sommes en attente de décision de monsieur le Maire.

Monsieur le Maire Roger DIDIER et Pierre PHILIP pour son attachement à notre Amicale, seront les seuls invités.

Présence des présidents de MANOSQUE, APT, CENTRE VAR et FORCALQUIER avec qui nous entretenons de très bonnes relations seront invités à titre honoraires.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.

7 - VOYAGE 2019 :

Le Président renoue avec un voyage en 2019. Il propose comme destination le TYROL avec la fête de la bière à MUNICH et la fête de la transumance. L'agence BERNARD EVASION a été contactée. Les dates retenues sont du 1er au 06 octobre 2019. Le lancement de ce voyage va être fait dans les prochains jours.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.

8 – JOURNÉE CHAMPÊTRE 2019 :

Devant le succès de notre journée champêtre depuis 2015, le Président propose la reconduction de cette manifestation à la base nautique des Sapeurs Pompiers à la baie Saint Michel à CHORGES soit le samedi 24 ou le samedi 31 août 2019. Le président espère que notre cuisinier sera disponible pour nous préparer une succulente paella comme les années précédentes. Le président espère que cette journée connaîtra le même succès auprès des adhérents et de leurs amis.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.

9 – THE DANSANT 2019 :

Dans la continuité, le thé dansant 2019 sera de nouveau organisé à EMBRUN dans le courant du mois d'octobre mais assez éloigné du voyage pour nous permettre de recevoir les réservations voir au mois de Novembre. Le 13 octobre étant déjà occupé par une autre association

pour un thé dansant à CHORGES, il nous reste le 20 ou le 27 octobre 2019, sachant que ces deux dates tombent pendant les vacances scolaires de la Toussaint, voir le 10 novembre 2019, sachant que c'est la veille des cérémonies du 11 novembre. Le président a une préférence pour le 20 octobre 2019. Concernant l'orchestre, Il sera choisi en fonction de la disponibilité de celui ci et en fonction de la date du bal. L'orchestre de cette année ne sera pas reconduit du fait du mécontentement d'un grand nombre de participants. Deux orchestres ont répondu à notre demande Virginie et Cyril à 715 € et Julie BLOCHER avec 3 musiciens à 815 €. Ces deux orchestres sont très bien connus pour leur très bonne prestation.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion la salle des fêtes d'EMBRUN.

En fonction de la disponibilité de la salle, le choix de la date et de l'orchestre sera déterminé par le Président.

Le président demande dès aujourd'hui des volontaires parmi les membres du Conseil au nombre maximum de 8 à 10 pour la réalisation de cette journée et en profite pour remercier les membres de notre amicale qui ont œuvré au bon fonctionnement. Il demande aussi de faire de la publicité pour cet après midi dansant. Cette manifestation nous permet de faire vivre notre Association.

10 – ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES VEUVES :

Le président envisage au vu des bénéfices de notre thé dansant de remettre un colis de Noël aux veuves de Médaillés Militaires au nombre de 18 à jour de cotisation. Madame HUMBERT Georgette est comptabilisée car son mari décédé en début d'année avait cotisé.

Il est envisagé aussi d'offrir un petit cadeau (boite de chocolat) aux veuves donatrices à jour de cotisation 2018. Elles sont au nombre d'une demi douzaine.

Le Conseil d'Administration approuve le colis de Noël à l'unanimité au jour de la réunion.

Le Conseil d'Administration approuve le cadeau à l'unanimité au jour de la réunion.

11 – AMENAGEMENT DU CARREFOUR DES MÉDAILLÉS MILITAIRES :

Invitations pour l'inauguration:

Madame la Préfète, Sénatrice, Députée, Président du Conseil Départemental et Conseillers Départementaux de GAP, Maire de GAP, Pierre PHILIP, Présidents de la Légion d'Honneur, de l'ONM, de l'AMAC, de la FNACA, de l'UDAC, et de l'ONAC.

Présidents de la FNAMM, de l'UNPRG, du Cel Cdt le 4° RC, le DMD, Cdt de Groupement de Gendarmerie, Cdt de l'escadron 26/6 de Gendarmerie Mobile.

Déroulement :

Se rendre à pied au carrefour, dévoilement de la plaque par Madame la Préfète, Monsieur le Maire et le président de l'AMM GAP, dépôt de gerbes, minute de silence, Marseillaise chantée.

Discours du Président pour remercier l'ensemble des personnalités, de la ville de GAP et des personnes présentes à la caserne Moncey puis vin d'honneur si possible dans une partie des garages de l'escadron ou dans le gymnase de la Gendarmerie Départementale (à voir possibilité d'une salle proche).

12 – QUESTIONS DIVERSES :

Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Amicales de Médaillés Militaires au LUC EN PROVENCE (83) les 14 et 15 juin 2019. La participation de quelques adhérents serait la bienvenue. Le président et son épouse seront présents à cette Assemblée Générale. Nous pourrions peut être prévoir un car si de nombreux adhérents veulent s'y rendre, une participation financière serait demandée à chacun selon le montant de cette prestation. Le repas reste à la charge de chaque participant

Proposition du montant de la cotisation 2020 qui sera votée lors de l'Assemblée Générale de 2019 . Maintien de cette cotisation à la somme de 15 €

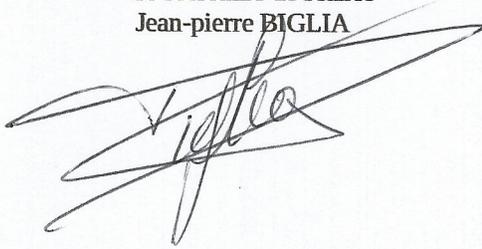
Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.

Le président remercie les membres du Conseil d'Administration présents et les invite dans quelques instant à prendre le verre de l'amitié.

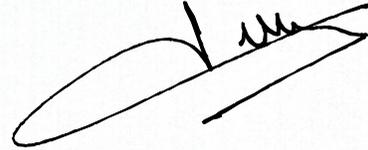
Le président profite de cette dernière réunion pour souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et nous donne rendez vous l'année prochaine pour la galette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Le secrétaire de séance
Jean-pierre BIGLIA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Biglia', written over a horizontal line.

Le Président
Guy DANY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Dany', written over a horizontal line.